

4500 746 907



Agence de MONTIGNY LE BRETONNEUX
BATIMENT B2
39 AVENUE DES TROIS PEUPLES

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01 41 85 42 00 - Fax : 01 47 99 28 12

SULZER POMPES FRANCE
MR SORRENTINO
1 RUE DE L'INNOVATION
78200 BUCHELAY

Le 23 juillet 2014,

Objet : Offre de contrat de maintenance (Offre valable jusqu'au 21 octobre 2014)

Madame, Monsieur,

Faisant suite à nos échanges, nous vous prions de trouver ci-joint notre proposition de contrat pour la maintenance de vos équipements de sécurité incendie.

Au quotidien, nous vous apportons les solutions les plus adaptées pour protéger vos collaborateurs et vos biens contre les risques d'incendie. Vos équipements de protection doivent non seulement être appropriés à la nature des risques présents dans vos locaux mais également en parfait état de fonctionnement.

Ce contrat contient la description de nos prestations et les conditions tarifaires. En choisissant ce contrat SICLI, nous avons le plaisir de vous faire bénéficier de services + (décrits sur le document) que nous vous engageons à découvrir.

Dès acceptation du contrat, nous vous serons reconnaissants de retourner à l'adresse indiquée ci-dessus ce document revêtu du cachet de votre établissement et signé par vos soins sur l'ensemble des pages. A réception du contrat, nous vous retournerons une copie signée par nos soins.

Nous nous tenons à votre disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires et restons à votre service pour votre protection incendie.

Vous remerciant de votre confiance, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre commercial,
Coutin Thierry
thierry.coutin@sicli.com



apsad
Service de validation et de maintenance
d'installations de RIA/PIA (Référéntiel 131/132)
Service de maintenance SDM (Référéntiel 137)
Service d'installation SDM (Référéntiel 137)
Oùtillés par le CNPP - www.cnpp.com

apsad **NF**
Service d'installation et de maintenance
des extincteurs (référéntiel 14 - NF 289)
Attestées délivrées par le CNPP -
www.cnpp.com et AFNOR

Chubb France
SIEGE SOCIAL: PARC ST CHRISTOPHE - POLE MAGELLAN 1
10, Avenue de l'Entreprise - 93863 Cergy Pontoise Cedex
SCS au capital de 32 302 730 € TVA FR 46 702 000 522
702 006 522 RCS PONTOISE - APE 4321A



CONTRAT DE MAINTENANCE

Contrat N° 30-22486-201407231909-SULZER-POM

VOS REFERENCES

Raison sociale : SULZER POMPES FRANCE
Complément :
Adresse : 1 RUE DE L'INNOVATION
Complément d'adresse :
CP + Ville : 78200 - BUCHELAY
Tél. : 08 44 28 81 43 Fax :
Email :
Personne à contacter : MR SORRENTINO
N° Siren : 383744059
Code APE :

NOS REFERENCES

Nom agence : MONTIGNY LE BRETONNEUX
Adresse : 39 AVENUE DES TROIS PEUPLES
Complément d'adresse :
CP+ Ville : 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tél. : 01.41.85.42.00
Fax : 01.47.99.28.12
Nom commercial : Coutin Thierry
Tél. commercial : 06 81 98 28 53
Email commercial : thiery.coutin@sicli.com

PRODUIT(S) EN MAINTENANCE

EXTINCTEUR : Oui - PACK PRIVILEGE
BAES : Non
ALARME T4 : Non
RIA : Non

NOMBRE D'APPAREILS A VERIFIER PAR SICLI

Extincteurs ⁽¹⁾	BAES	RIA	Alarme ⁽²⁾	TOTAL
98/0/3/0	0	0	0/0/0/0	101

Nos prix sont dégressifs et dépendent du nombre d'appareils à vérifier par SICLI.
En cas de décompte différent lors de la première vérification, les prix seront revus.

FACTURATION ET REGLEMENT

Mode de règlement : Chèque
Délai de règlement : 30 jours date de facture
Type de facture : Facture unitaire par site et par prestation réalisée
Bon de commande : Un bon de commande est obligatoire pour les prestations de vérification et la vente de produits.

REVISION ANNUELLE DES TARIFS

$P = P_0 \times (0,15 + 0,30 \times (FSD2/FSD2_0) + 0,55 \times (ICHT-IME/ICHT-IME_0))$

Les indices FSD2 et ICHT-IME qui composent cette formule de révision de prix sont ceux les plus adaptés à notre métier (P = Prix après révision, P₀ = Dernier prix révisé). L'augmentation annuelle des prix après application de la formule de révision ci-dessus ne pourra être inférieure à 1%. Les prix s'entendent pour l'année calendaire. Ils seront révisés, selon la formule, au 1^{er} janvier de chaque année.

DUREE DU CONTRAT

3 ans à compter de la date de signature avec au minimum 3 échéances de vérification, renouvelable à son échéance par tacite reconduction annuelle.

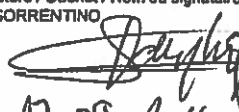
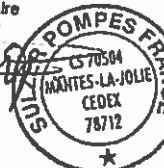
⁽¹⁾ Qté Extincteur portable / Qté Extincteur à roues de 10 à 30 L/Kg / Qté Extincteur à roues de 40 à 50 L/Kg / Qté Extincteur à roues de 51 à 350 L/Kg

⁽²⁾ Quantité d'Alarme T4 à piles / Quantité d'Alarme T4 à accumulateurs / Quantité de Déclencheur manuel / Quantité d'Avertisseur sonore.

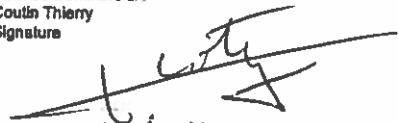
Ce contrat ne sera pas valable en cas de rature ou modification.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des CGV jointes, en accepte les conditions et les signe.

Bon pour accord du client
Signature / Cachet / Nom du signataire
MR SORRENTINO
Date : 17-09-2014

Nom du Commercial :
Coutin Thierry
Signature
Date : 22/9/14



RECAPITULATIF BUDGETAIRE

BUDGET MAINTENANCE ANNUEL ESTIMATIF

Activités	Nombre de vérifications (Ou d'appareils x périodicité)	Prix Unitaire HT de Vérification	Prix Total HT
Extincteur portable	90	17,90 €	1 724,80 €
Extincteur à roues de 10 à 39 L/Kg	0	62,90 €	0,00 €
Extincteur à roues de 40 à 90 L/Kg	3	70,40 €	211,20 €
Extincteur à roues de 51 à 350 L/Kg	0	123,20 €	0,00 €
BUDGET TOTAL			1 936,00 €

Le budget total inclut :

- La prestation de vérification,
- Les frais de gestion/rapport de vérification,
- Les frais de déplacement,
- L'information extincteur et la démonstration qualité,
- Maintenance Préventive des Extincteurs: Les pièces détachées, les charges, la maintenance additionnel approfondie et le traitement des déchets.

Le budget total n'inclut pas :

- Maintenance Préventive des Extincteurs: Le remplacement d'extincteur dont l'âge dépasse 10 ans et la révision décennale,
- Maintenance Corrective des Extincteurs: Les pièces détachées, les charges et le traitement des déchets (Vandalisme ou suite à l'utilisation de l'appareil).

Pour ces raisons, si vous réalisez une commande correspondant au montant de ce budget, le montant de votre facture pourra être différent du montant de votre commande.

CONTRAT DE MAINTENANCE EXTINCTEUR - PACK PRIVILEGE

CONTENU DE VOTRE PACK PRIVILEGE

- Chubb France est certifiée ISO 9001. Nos techniciens sont qualifiés.
- Notre technicien entretient vos extincteurs et garantit leur bon fonctionnement selon la norme NF S 61-919.
- Conformément à notre devoir de conseil, notre technicien vous communique les actions correctives à mettre en place.
- A la fin de son intervention, notre technicien renseigne et signe votre registre de sécurité.
- Le prix de maintenance indiqué couvre la maintenance préventive (y compris les pièces détachées et le traitement des déchets).
- Avec le pack PRIVILEGE, vous bénéficiez des avantages suivants :
 - Garantie d'intervention sous 72h pour les opérations de maintenance correctives : 0 825 889 588 (0,15 €/min),
 - 15% de remise sur les formations en unités mobiles 'Cofimobile' - privilegecofi@cofisec.fr,
 - Démonstration Qualité gratuite,
 - Information Extincteur gratuite,
 - Enquête de satisfaction à l'issue de la prestation,
 - Identification des appareils de plus de 10 ans.

PRIX DE MAINTENANCE ANNUELLE

PRIX DE MAINTENANCE ANNUELLE	Fréquence	Code (1)	Prix HT	
			Entretien	Upkeep / Maintenance
Vérification Extincteur Portatif (prix par extincteur)	Annuelle	-	17,80 €	
Vérification Extincteur sur Roues de 10 à 39 L/Kg (prix par extincteur)	Annuelle	-	52,80 €	
Vérification Extincteur sur Roues de 40 à 60 L/Kg (prix par extincteur)	Annuelle	-	70,40 €	
Vérification Extincteur sur Roues de 51 à 350 L/Kg (prix par extincteur)	Annuelle	-	123,20 €	
Frais de déplacement Extincteur (2) (prix par implantation/activité)	Annuelle	0020	Inclus	
Frais de gestion/Rapport de vérification Extincteur (prix par implantation/activité)	Annuelle	0049	Inclus	

PRIX UNITAIRE DES PIECES DETACHEES ET PRIX DES AUTRES PRESTATIONS DE MAINTENANCE

PIECES DETACHEES COURANTES				
Kit de sécurité réglementaire (scellés, joints de tête)	Annuelle / Si percuté	U100/4925	Inclus	4,80 €
Kit bouchon (ressort, bouchon, piston et joint)	Tous les 3 ans	4833	Inclus	
Étiquette de vérification	1 ^{ère} année	3457	Inclus	
Étiquette de maintenance additionnelle approfondie	Tous les 5 ans	N914	Inclus	
Cartouche de gaz (Sparklet)	Si nécessaire	4911	Inclus	
Ensemble tuyau soufflette	Si endommagé	4917		29,90 €
Tête	Si endommagée	4912		24,70 €
Capot	Si endommagé	NAY8		20,50 €
Embese	Si endommagée	0571/NAY9		20,50 €

CHARGES COMPLETES (Charge, sparklet, frais de rechargement)

Charge complète Eau 9L / Charge percutée Eau 9L	Tous les 5 ans (2)	4913/3674	Inclus	39,70 €
Charge complète Eau 9L / Charge percutée Eau 9L	Tous les 5 ans (2)	4914/3675	Inclus	39,80 €
Charge complète Poudre 9Kg / Charge percutée Poudre 9Kg	Tous les 5 ans	4915/3676	Inclus	49,10 €
Charge complète Poudre 9 Kg / Charge percutée Poudre 9Kg	Tous les 5 ans	4916/3677	Inclus	54,20 €

AUTRES PRESTATIONS DE MAINTENANCE

Maintenance Additionnelle Approfondie	Tous les 5 ans	4919	Inclus	
Révision décennale (3)	Année 10, sur demande	4932	77,50 €	
Intervention sur appel client	Sur demande	0409		25,90 €
Information Extincteur	Sur demande	0072	Inclus	
Démonstration Qualité	Sur demande	0073	Inclus	

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement déchet poudre / Traitement poudre si charge percutée 9Kg	Sur demande	X085/4826	Inclus	9,20 €
Traitement déchet poudre / Traitement poudre si charge percutée 9Kg	Sur demande	X086/4827	Inclus	9,30 €
Traitement déchet flacon additif / Traitement flacon si charge percutée	Sur demande	X089/4829	Inclus	0,90 €
Traitement déchet sparklet / Traitement sparklet si charge percutée	Sur demande	X090/4931	Inclus	0,50 €

AUTRES PIECES DETACHEES & AUTRES CHARGES (4)

% Remise sur autres pièces détachées extincteurs & autres charges (sur tarif général)			Inclus	50%
---	--	--	--------	-----

(1) Les codes articles sont à titre indicatif.

(2) Si vous avez plusieurs activités vérifiées à la même échéance, les frais de déplacement ne seront facturés qu'une seule fois (activité = extincteur ou BAES ou RIA...).

Note : Les frais de déplacement sont gratuits si vous avez opté pour un pack privilège pour la maintenance de vos extincteurs.

(3) Tous les 3 ans lorsque l'eau et l'additif sont mélangés.

(4) Le client a le choix entre le remplacement de l'appareil, sa vérification avec une révision décennale ou sa vérification avec identification "Appareil plus de 10 ans" sans révision décennale.

(5) Les références sur ce contrat correspondent aux articles les plus fréquents. Pour les autres articles, vous bénéficiez d'un taux de remise.

Contrat N° 30-22486-201407231909-0ULZER POM

Paraphé :

